

Mandat privé Fidelity Actions canadiennes – Concentré

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	26 novembre 2008
INDICE DE RÉFÉRENCE	Indice composé platonné S&P/TSX
PLACEMENT INITIAL	150 000 \$ minimum
RFG	2,16 % au 30 novembre 2023

GESTIONNAIRE CHARGÉ DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

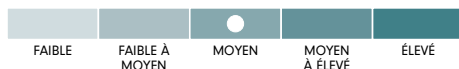
GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Andrew Marchese

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Un mandat d'actions concentré qui investit principalement dans un portefeuille diversifié d'entreprises canadiennes.
- A recours à des données fondamentales et quantitatives pour étayer la sélection des titres.

CLASSIFICATION DU RISQUE³



FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE) 175

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX
PLACEMENTS DU MANDAT¹
(POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 3 M\$ SUIVANTE	20,0
TRANCHE DE 5 M\$ SUIVANTE	22,5
PLUS DE 10 M\$	25,0

CODES DU MANDAT

DOLLAR CANADIEN

CATÉGORIE B	CATÉGORIE S8	CATÉGORIE S5
9011	9111	9211

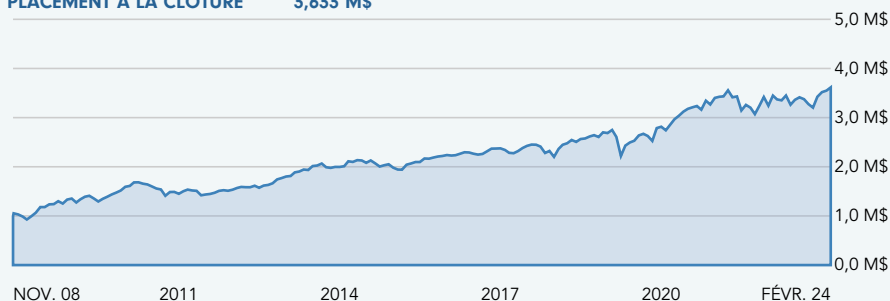
Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Catégorie B, après déduction des frais.

AU 29 FÉVRIER 2024

Croissance d'un placement de 1M \$

PLACEMENT À LA CLÔTURE 3,633 M\$



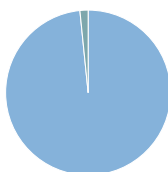
Rendement par période standard (%) 31 mars 2024

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	15 ans	Création
Mandat	2,22	5,04	12,83	10,26	1,94	7,60	8,32	6,86	9,15	8,92

Rendement par année civile (%) 31 mars 2024

	CA	2023	2022	2021	2020	2019
Mandat	5,04	8,49	-4,65	20,82	4,80	22,01

COMPOSITION DE L'ACTIF² - au 29 février 2024



- 98,4 % Actions canadiennes
- 0,0 % Autres placements
- 1,6 % Liquidités et autres

COMPOSITION SECTORIELLE²

au 29 février 2024

30,4 %	Produits financiers
16,5 %	Énergie
13,3 %	Industrie
11,4 %	Technologies de l'information
9,0 %	Matériaux
5,1 %	Services de communication
4,3 %	Produits de première nécessité
3,6 %	Consommation discrétionnaire
2,6 %	Services collectifs
2,3 %	Immobilier

Mandat privé Fidelity Actions canadiennes – Concentré (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE²

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Banque Royale du Canada – Produits financiers	
Canadien National – Industrie	
Banque Toronto-Dominion – Produits financiers	
Constellation Software – Technologies de l'information	
Canadian Natural Resources – Énergie	
Rogers Communications – Services de communication	
Intact Corporation financière – Produits financiers	
TC Énergie – Énergie	
Financière Sun Life – Produits financiers	
Brookfield Corporation – Produits financiers	
Nombre total de titres	61
Dix principaux titres – Total	46,4 %

Mandat privé Fidelity Actions canadiennes – Concentré

- Tire profit de la même démarche de placement éprouvée que celle offerte aux investisseurs institutionnels, comme les caisses de retraite, les fondations et les fonds de dotation.
- Est axé sur les actions canadiennes dans un portefeuille concentré comprenant habituellement de 50 à 80 titres.
- Neutralité sectorielle par rapport aux quatre supersecteurs (± 2 % de l'indice composé plafonné S&P/TSX).
- Surveillance plus de 850 titres canadiens, toujours à l'affût des meilleures occasions.

Gestion du Mandat

- Le gestionnaire de portefeuille est Andrew Marchese.
- Le Mandat a recours à un processus de sélection des titres hybride qui combine l'analyse fondamentale et quantitative.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 Le Mandat investit son actif dans des parts de la Fiducie de placement Fidelity Actions canadiennes – Concentré. Les renseignements sur les titres en portefeuille présentés sur cette page sont ceux de la Fiducie de placement Fidelity Actions canadiennes – Concentré.
- 3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.